



Article clef en main

Le nouvel indice ATMO de la qualité de l'air

Depuis plus de 20 ans, Atmo Nouvelle-Aquitaine, comme les autres observatoires régionaux de la qualité de l'air, calcule et publie chaque jour un indice de la qualité de l'air appelé indice ATMO. A partir du 1er janvier 2021, considérant l'enjeu de santé publique que représente la qualité de l'air, cet indice va évoluer conformément à l'arrêté ministériel du 10 juillet dernier.

Le nouvel indice ATMO en bref

- l'indice ATMO intègre 5 polluants réglementés, aux effets sanitaires avérés. Leurs seuils seront alignés sur ceux choisis par l'Agence européenne pour l'environnement ;
- il apporte ainsi chaque jour une prévision fine de l'exposition des Néo-Aquitain.es à la pollution de l'air, à l'échelle de toutes les communes de la région ;
- son échelle classe l'état de l'air en 6 catégories : Bon / Moyen / Dégradé / Mauvais / Très mauvais / Extrêmement mauvais.

Ces nouvelles modalités de calcul de l'indice ATMO le rendront plus représentatif de l'état de la qualité de l'air, mais aussi davantage en phase avec les attentes des citoyen.nes. En effet, ce nouvel indice permettra à chacun et chacune de connaître l'état de la qualité de l'air plus finement et donc d'adapter ses activités en conséquence pour mieux se protéger de la pollution.

Où retrouver l'indice ATMO de la qualité de l'air ?

Retrouvez l'indice de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine sur différents supports :

- Sur la page d'accueil du [site Internet d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#)
- Sur notre site Web : xxx
- Sur les réseaux sociaux d'Atmo Nouvelle-Aquitaine [Facebook](#) et [Twitter](#) et nos comptes xxx
- Par e-mail, chaque jour à 10h (indice du jour et du lendemain) : [s'abonner aux newsletters d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#)
- Sur nos panneaux d'affichage lumineux
- Sur notre application mobile (téléchargeable sur xxx)
- Dans vos quotidiens et radios locales, et bientôt sur France 3

Comment agir lorsque la qualité de l'air devient mauvaise ?

Certains bons gestes permettent de se protéger de la pollution ou de limiter la pollution de l'air

[Flyer j'agis pour mon air](#)